



BESSINES INFOS

Informier, Échanger, Partager ...
... Pour Bien Vivre Ensemble

L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

L'Etat annule ou reporte sa participation au financement de la rénovation de l'Ecole faute de crédit disponible

Par courrier du 7 juillet, la Préfecture nous a informé des décisions de la commission d'attribution des subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'année 2023, en réponse à nos demandes adressées en mai 2022 et en avril dernier.

Notre demande de 2022 concernait la création d'un préau et la réfection du chauffage de la cantine scolaire.

La subvention demandée s'élevait 54 572,07 €.

Une première réponse reçue en 2022 nous notifiail d'un report de la décision en 2023 dû à une enveloppe insuffisante.

La réponse, reçue cette année nous signifiait que notre demande de subvention ne pouvait être honorée.

Notre demande 2023 concernait la rénovation des 4 blocs sanitaires de notre école ainsi que la rénovation énergétique d'une classe de maternelle. La subvention demandée pour ce projet était de 101 437,69 €.

La réponse nous informe du report de la décision en 2024 à condition que les travaux ne soient pas terminés.

Questionnée, la Préfecture nous a été répondu, oralement, que la situation financière satisfaisante de notre commune et le potentiel contributif de ses habitants (le revenu par habitant de notre commune est le plus élevé des communes de l'agglomération) avaient été pris en compte par la commission d'attribution de la DETR pour justifier ces décisions.

Si nous n'ignorons pas les contraintes budgétaires de l'Etat et la réduction continue des dotations au profit des collectivités locales, ces décisions sont incompréhensibles au regard des équipements qui faisaient l'objet de nos demandes de subventions : **L'ÉCOLE** qui est l'un des axes prioritaires définis par le Président de la République.

Dans sa séance du 13 septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de signifier à Madame la Préfète son incompréhension et son espoir d'un traitement plus équitable l'an prochain.

Christophe GUINOT
Maire de Bessines

Christophe GUINOT, Maire de Bessines et Président du CCAS, et **Marie-Madeleine BERTHIER**, Vice Présidente du CCAS, ont le plaisir d'inviter tou.te.s les Bessinois.es âgé.e.s de 66 ans et plus (né.e.s en 1957 ou avant) au repas des aînés, servi le samedi 16 décembre 2022 à partir de 12H à la salle de la Grange.

Merci de confirmer votre présence en déposant le bulletin d'inscription ci-après avant le 25 novembre 2022 à la Mairie.



Repas des aînés du 16 décembre 2023

Bulletin d'inscription à remettre en mairie avant le 25 novembre

M, Mme : Nombre d'inscrits au repas : 1 / 2

Demeurant 79000 BESSINES

N° de téléphone : Année de Naissance :

souhaite(nt) participer au repas des aînés du 16 décembre à la salle de la Grange, à partir de 12h

Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante :
communication@mairie-bessines.fr

Décisions du Conseil Municipal du 8 juin 2023

- 1- Ouverture de postes,
- 2- Tableau des effectifs,
- 3- Bail dérogatoire précaire,
- 4- Projet de vente de bois sur pied (engagement certification PEFC),
- 5- Versement des subventions 2023,
- 6- Devis de travaux pour l'installation de l'éclairage public rue des Oiseaux, rue de la Garenne et rue de la Chagnée,
- 7- Convention de partenariat de lecture publique 2023-2028,
- 8- Convention de jumelage,
- 9- Création d'un emplacement réservé,
- 10- Approbation d'un courrier relatif à la DETR à l'attention de Mme la Préfète.

Compte rendu complet consultable en mairie ou sur www.mairie-bessines.fr

Circulation et stationnement.

Les problèmes liés à la circulation automobile sont récurrents et nous sont dénoncés par de nombreux habitants, excédés par les comportements dangereux des automobilistes : non respect des limitations de vitesse, stationnement abusif et dangereux, interdictions bafouées, etc...

Nous avons confié, il y a bientôt un an, au bureau d'études du département, ID79, une mission de diagnostics et de propositions de mesures pour améliorer cette situation. Malgré nos relances, cette prestation n'a pas abouti, ce bureau d'études n'ayant fourni aucune prestation.

Nous avons pris les décisions suivantes qui seront mises en œuvre d'ici la fin de l'année :



- La commune sera mise toute entière en zone 30 à l'exception de la RD3, limité à 50 km/h ou 70 km/h. La signalétique par panneaux et marquage au sol sera mise en place en particulier sur les rues principales où la circulation est la plus dense. Le marquage des lignes de STOP sera refait.



- La portion de la rue du four entre le rond-point et Noisy est interdite à la circulation automobile dans les 2 sens (sauf riverains), et ce, jusqu'à la fin d'année 2023, en raison de l'utilisation de la salle Noisy comme salle de classe. La gendarmerie fera des contrôles inopinés durant toute cette période, après le constat de nombreuses infractions, dues à des automobilistes pressés qui ne voient pas le panneau d'interdiction à l'entrée de la rue.



- Les trottoirs sont destinés à la circulation des piétons et des poussettes et non au stationnement résidentiel des véhicules qui obligent les marcheurs à se déporter sur la chaussée, notamment rue du Centre, où les trottoirs ne sont pas surélevés. Il existe rue des 3 ponts des cases de stationnement toujours inoccupées, qui ne demandent qu'à être utilisées au prix d'une marche de quelques centaines de mètres.

Rue de Chanteloup, le marquage au sol des places de stationnement a été entériné avec le comité de quartier et est en attente de la disponibilité du prestataire.



Indisponibilité du City Stade pendant les vacances de la Toussaint

Du lundi 23 octobre au jeudi 26 octobre, de 13h30 à 16h30, le City Stade est réservé pour les activités du Centre de Loisirs. Merci de votre compréhension.



L'Homme vert de Bessines s'expose au musée Bernard D'AGESCI

C'est en présence des médias locaux que deux conseillers municipaux ont officialisé, le 12 septembre dernier, le prêt de deux statues de bronze numérotées 1 et 2 au musée Bernard D'AGESCI de Niort, représenté par Laurence LAMY, Directrice des musées et Conservatrice en chef du Patrimoine et d'Alain CHAUFFIER, Vice-Président de Niort Agglo, délégué à la Culture.

Ainsi, deux hommes de Bessines ont pris place dans la cour du musée. Posés sur un plancher de bois en compagnie d'une volute de vertèbres du dragon, ils interpellent les visiteurs. Peu importe l'environnement de l'œuvre, seule compte sa capacité à déclencher des comportements et de nouveaux narratifs. Le contact tactile facilite la découverte et la recherche de sens.



Ici les statues sont en sécurité et chouchoutées. Déjà, Laurence LAMY a décidé de les restaurer pour qu'elles retrouvent leur beauté originelle.

Dans notre commune, les hommes verts ont muté et sont désormais en résine. Pour Fabrice HYBER cette statue est son avatar. Il l'a disséminée au gré de ses nombreux voyages dans le monde entier en plus de 600 exemplaires. La multiplication déforme peu à peu le matériau et la taille en particulier.

Cependant l'homme de Bessines reste avec ses dénominateurs communs : sa couleur verte, sa position debout, les pieds sur terre comme nous et nous faisant voir toujours et partout le monde différemment.

Les travaux de l'école avancent

Après une organisation fine entre Mme Jessica Labonne, directrice de l'école, l'architecte Frédéric Vignier et les élus de la municipalité, les travaux de rénovation des sanitaires vont bon train.

Le désamiantage des locaux concernés s'est déroulé au mois d'août, permettant ainsi le démarrage de la restructuration dès le retour de congés des entreprises. Pour ce faire, une classe de maternelle a été installée à l'espace Noisy, dans les meilleures conditions pour chacun.

Un premier sanitaire (filles) sera terminé, selon le planning de l'architecte, un peu après les vacances de la Toussaint avec, dans le même temps ou peu s'en faut, les deux sanitaires proches de la salle de motricité et du dortoir. Ceci permettra de « basculer » sur le sanitaire garçons. Celui proche de la moyenne section, et la classe concernée, complètement rénovée, prendront plus de temps. Rénover des bâtiments existants réserve souvent des surprises, toujours mauvaises ! Ce chantier n'a pas échappé à la règle. Il a fallu complètement démolir et refaire le sol de la classe qui, sans aucun doute, avait du être aménagée dans ce qui devait être l'ancien préau de l'école. Ce travail, lourd, ne pouvait aucunement être prévu. La globalité de ce secteur ne pourra pas être achevée avant le printemps 2024. Et avec des surcoûts que l'architecte maîtrise assurément.

En résumé, et sous réserve d'autres surprises, ce chantier, conséquent et compliqué pour tous, devrait trouver son achèvement avant la fin de l'année scolaire 2023 - 2024.

Car il restera d'autres petits sanitaires à traiter, c'est au programme !

La rentrée scolaire du lundi 4 septembre

L'accueil des parents et des enfants par la directrice Madame LABONNE s'est fait dans la cour, en présence de l'équipe enseignante, du maire Christophe Guinot et de Virginie Heulin, adjointe en charges des affaires scolaires et du centre de loisirs.

Effectifs : 154 élèves, 53 maternelles, 101 élémentaires

27 PS/GS (21PS - 6 GS) - Jessica LABONNE et Maud ASTIER
 26 MS / GS (8 MS - 18 GS) - Nathalie GUILLAIS
 24 CP/CE1 (14 CP - 10 CE1) - Farida BENABDI et Julien DUGAST
 26 CE1/CE2 (6 CE1 - 20 CE2) - Carole BOBEAU
 25 CM1 - Julie DUBOIS
 26 CM2 - Pascal JUDE

La classe de Mme Labonne restera sur le site de Noisy pendant toute la période de travaux des sanitaires de l'école. Le mois de septembre s'est bien passé, les enfants sont bien installés.

Le centre de loisirs :

Une nouvelle équipe d'animation va proposer des activités aux enfants sur des thèmes renouvelés chaque mois.

Pour le mois de septembre, le thème est "Le Monde Animé" : une semaine Manga, une semaine bande dessinée et une semaine dessins animés.

Les devoirs surveillés ont débuté le 11 septembre. Ils sont encadrés par 2 enseignantes, Mme Labonne et Mme Dubois, chaque lundi et jeudi.

Le périscolaire de 15h45 à 16h30 reste gratuit avec une collation fournie par la municipalité.

Le centre de loisirs accueillera les enfants pendant la première semaine des vacances de la Toussaint (du 23 au 27 octobre).

Bessines et Airães, naissance d'un jumelage



JUMELAGE - GEMINAÇÃO
24 SEPTEMBRE SETEMBRO 2023
BESSINES Airães
TOUTES LES COULEURS DU MARAIS Com Movimento

Une délégation Bessinoise, conduite par le Maire Christophe Guinot et les 3 conseillères municipales originaires du Portugal, s'est rendue à Airães le Dimanche 24 septembre, afin d'y signer le protocole de jumelage entre les 2 villages.



L'accueil réservé par la municipalité d'Airães a été exceptionnellement chaleureux. La délégation Bessinoise a pu découvrir la vie locale et l'ensemble des infrastructures de la communauté, rattachée à Felgueiras.



De gauche à droite : Pedro DA SILVA (membre du Bureau Exécutif d'Airães, en charge des finances), Jorge MORGADO (Directeur du groupe scolaire d'Airães), **Nuno LOPES (Maire d'Airães)** et José SILVA CAMPOS (Président de l'assemblée municipale de Felgueiras), Christophe GUINOT et Roland LE DREO.

Dans son discours, Nuno LOPES a remercié la Municipalité de Bessines pour sa volonté d'entreprendre ce jumelage avec son village, terre de broderie et de Vinho Verde (vin vert), reconnu pour son travail agricole et son esprit associatif.

Il a remercié la municipalité Bessinoise, qui a su accueillir et intégrer, depuis de nombreuses années, les compatriotes Portugais qui ont quitté leurs familles et ont trouvé à Bessines une seconde terre et de nouvelles opportunités de vie.

Il a conclut sur le fait que ce jumelage entre Airães et Bessines soit un "cycle sans fin" de collaborations et de partages fructueux.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie avec la signature du protocole de jumelage, ainsi que par l'échange de souvenirs.



Le Maire de Felgueiras, Nuno FONSECA, a également reçu la délégation Bessinoise le lundi 25 septembre.

De gauche à droite : Pedro DA SILVA (Finances d'AIRÃES) / Helena LOPES / Nuno FONSECA (Maire de FELGUEIRAS) / Patrícia BIZARD / Christophe GUINOT / Nuno LOPES (Maire d'AIRÃES) / Marie Isabelle CUNHA



Texte écrit par Suzana Mendes, membre du conseil d’Airães, et lu lors de la cérémonie, retraçant l’histoire d’Airães :

CE SONT LES GENS QUI RACONTENT LEUR HISTOIRE.

Qu’elle soit grande ou petite, l’essence d’une terre réside dans les gens qui l’acceptent et en gardent des souvenirs pour l’éternité.

Airães est un poème laissé ouvert, où, jour après jour, s’écrivent expériences et partages. Et chaque page est elle-même une histoire, qui appartient à chacune et à chacun. Ici, l’envie est de continuer, ensemble et toujours plus loin.

LES GENS CONSTRUISENT LEUR HISTOIRE, parmi les pierres et les sentiers, qui composent cette beauté monumentale : l’église de Santa Maria d’Airães. Église romane de la fin du XIIIe siècle, classée Monument National depuis le 29 septembre 1977.

Et nous avons continué, nous avons visité d’autres beautés comme la chapelle Santo Amoro ou le Monument de la Paix, en hommage, justement, à tous ceux qui partent, mais qui ne sont jamais oubliés.

ET UNE JOUR, LES GENS RACONTENT LEUR LÉGENDE :

Les cloches de l’église Santa Maria d’Airães auraient été enterrées, dans d’autres pays, pendant la terreur de la deuxième invasion Française, afin de protéger ces précieux biens, empêchant ainsi leur pillage et leur destruction. Or, ces mêmes cloches résistaient obstinément et mystérieusement, sans que personne ne parvienne à les prendre. Jusqu’à ce qu’ils reviennent fermement à l’église de Santa Maria.

C’EST AINSI QUE LES GENS RACONTENT LEUR HISTOIRE... ils en sont fiers, en la brodant au point ouvert ou tout autre point de broderie. point par point, les plus belles coupes sont réalisées, entre des mains qui exécutent de main de maître ce que leur dicte le cœur.

ET LES GENS GOÛTENT, entre journées sucrées ou salées, entre saveurs et savoirs, coutumes et traditions... Dans une atmosphère solennelle, de fête, de reconnaissance, d’hommage et de souvenirs qui ne finissent jamais. Vous pouvez toujours sentir l’odeur d’un confort traditionnellement rural où les familles se sentent comme une seule.

ET LES GENS CHANTENT LEURS VICTOIRES. Embrassez doucement chaque mélodie et faites-les résonner de génération en génération. Les cordes qui s’entendent au loin, la voix qui s’élève, l’écho qui reste, fait que le corps lâche prise, et que l’esprit n’oublie jamais la signature rythmique.

LE PEUPLE FAIT SON HISTOIRE.

ET L’HISTOIRE C’EST NOUS : AIRÃES.

**L’école de chant d’Airães a chanté
le “Cycle sans fin”
en hommage à nos deux communes :**

“Depuis le jour où nous sommes arrivés au monde
Et nous ouvrons les yeux sur le soleil,
Il y a plus à voir, plus à imaginer,
Plus que le temps ne peut le permettre!

Il y a tellement de choses qui attendent
Et les endroits que nous voulons découvrir
C’est le soleil au dessus, et le bleu de ce ciel,
Cela fait couler cette rivière !

**C’est le cycle sans fin
Cela nous guidera
Et avec émotion
Par la foi et l’amour
Jusqu’à trouver
Notre chemin**

Dans ce cycle, ce cycle sans fin”



Comme tous voyages liés aux jumelages, aucun frais n’a été engagé par la Mairie. L’ensemble des frais liés à ce voyage ont été pris en charge par les membres de la délégation.

Travaux de drainage du stade du Gros Buisson

La remise à niveau du complexe sportif du Gros Buisson s'est poursuivie en cette fin d'été. Après l'installation d'un nouvel éclairage LED dans le gymnase ainsi que sur le stade, la commune et le club de foot local ont unis leurs forces pour lancer les travaux de drainage du terrain de foot.



Celui-ci sera inutilisable jusqu'en juin 2024, le temps que les travaux se terminent et que la nouvelle pelouse soit bien implantée.

Merci aux bénévoles du club et aux élus qui ont participé activement à ses travaux, et ce afin d'en limiter au maximum le coût, qui a été divisé par 2 par rapport aux devis proposés par des entreprises.



Projet jardin à l'école de Bessines



Cette année, nous avons le projet de faire des plantations à l'école pour apprendre en jardinant et embellir notre école. Nous sommes très motivés à prendre soin de la nature et à la faire revenir dans notre école.

Pour réaliser ce projet, nous avons besoin d'aide: vous pouvez nous aider en nous apportant des outils comme par exemple des arrosoirs, des petites pelles, des graines, des plantes, du terreau... mais vous pouvez aussi venir nous aider et nous montrer vos talents de jardinier!

Nous remercions Martine et Jean-Bernard Huet qui ont bien voulu passer le motoculteur et ajouter de la terre pour préparer notre potager et nos plantations!

Si vous voulez nous aider, vous pouvez nous contacter via le mail de l'école : ce.0790692y@ac-poitiers.fr

Les élèves de l'école Jean Richard

D'avance, merci de tailler vos haies

Les opérateurs téléphoniques (Orange, Bouygues, SFR, Free, etc.) ne peuvent installer la fibre optique ou entretenir des lignes téléphoniques lorsqu'elles sont encombrées ou envahies par la végétation. Leur protocole d'intervention leur interdit ce travail, tout simplement ! La mairie est de plus en plus sollicitée sur ce sujet.

Le Code Civil impose à chaque habitant, locataire comme propriétaire, la taille de ses végétaux, de sorte qu'ils restent dans l'emprise du terrain concerné, et avec des hauteurs règlementées. Ceci est applicable au périmètre complet de la propriété.

S'agissant de lignes multimédia, de véritable intérêt public, nous demandons à chacun de veiller au respect des règles en place, et de les appliquer. La notion de collectivité passe par là, et la mairie est garante du respect des règles. A défaut, pour permettre la réalisation des indispensables travaux de desserte, il sera fait appel à une entreprise d'élagage, bien sûr aux frais du défaillant. Donc, merci d'avance.

Offre de bois de chauffage

Nous vous avons informés dans le numéro du Bessines-Infos de juillet -Août du projet de plantation de nouvelles essences d'arbres par le Parc Naturel du Marais Poitevin et de la participation active de notre commune à ce projet.

La première étape de cette démarche pour notre commune consiste à faire abattre 17 peupliers, situés autour de l'ancien stade rue François GUIBERT, par une entreprise spécialisée qui achète les troncs et uniquement ceux-ci.

Les branches qui resteront au sol sont proposés gratuitement aux Bessinois (es) qui sont intéressé(e) s par la récupération de ce bois de chauffage.

Merci de vous inscrire à la Mairie. Vous serez informés ultérieurement du lot attribué ainsi que de la période de débitage et d'enlèvement.

Vie Associative

Nouvelles d'ASCOBE, jumelage coopératif « Bessines – Ezimé »

La journée de ramassage de métaux s'est déroulée le samedi 9 septembre, sur le parking de la Grange. Entre la ferraille lourde récupérée chez l'habitant avec le camion de la commune, le dépôt direct à la benne mise à disposition par les Ets Rouvreau, nous avons brassé 3,5 tonnes de ferraille, aluminium, etc...

Le bénéfice viendra se rajouter à celui du vide grenier de Noisy du mois de juin pour le projet d'agrandissement du dispensaire. Cette construction oblige à des fondations de qualité ; le village subit actuellement de forts abatements d'eau ce qui a entraîné l'effondrement de maisons.



Retour sur les terrains pour Bessines ASPTT

Depuis la mi-août, l'ensemble des catégories du club de foot local a retrouvé les terrains du Gros Buisson et des Gardoux à Saint Liguair.

Des plus petit.e.s aux plus grand.e.s, les Gaulois.e.s défendront les couleurs de la commune dans leurs compétitions respectives.



Atelier construction de nichoirs

Organisateur: Association des Jardins Partagés de Bessines

Samedi 21 octobre, de 10h à 16h, aux anciens ateliers municipaux, Rue François Guibert

Vente de nichoirs en kit (4 €) à monter soi-même - Montage de nichoirs sur place - Conseils pour la pose
Ouvert à tous—Enfants accompagnés

en partenariat avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres



L'agenda des manifestations

- Bourse aux livres organisée par la Bibliothèque Associative, **le dimanche 15 octobre** à partir de 10h à la salle de la Grange,
- Assemblée Générale de Bessines Animation, **le vendredi 20 octobre** à partir de 20h à la salle de la Grange,
- Atelier construction de nichoirs, **le samedi 21 octobre** de 10h à 16h, aux anciens ateliers municipaux, Rue François Guibert,
- Loto organisé par Bessines Animation, **le samedi 21 octobre** à la salle de la Grange, à partir de 14h,
- Tournoi caritatif en salle organisé par Bessines ASPTT, **le samedi 28 octobre** au Gymnase du Gros Buisson,
- Cérémonie du 11 Novembre par l'Association des Anciens Combattants, **le samedi 11 novembre** au cimetière de Bessines,
- Tournoi de Palets, organisé par le Tennis Club Bessinois, **le samedi 11 novembre** au gymnase du Gros Buisson,
- Bourse aux jouets organisée par Bessines ASPTT et l'APE, **le dimanche 19 novembre** à la salle de la Grange,
- Concours de belote organisé par le club Loisirs et Détente, **le samedi 25 novembre** à la salle de la Grange,
- Repas des aînés, **le samedi 16 décembre** à la salle de la Grange, à partir de 12h.

Ensemble, entretenons notre cimetière

Plusieurs personnes m'ont interpellé sur l'envahissement d'herbes folles de notre cimetière communal. Le constat est réel mais les moyens d'action sont limités depuis l'interdiction de l'emploi de désherbants efficaces.

Un désherbage manuel par un prestataire extérieur est financièrement insoutenable.

Un engazonnement des allées avec une tonte régulière mécanisée ne sera possible qu'après les travaux de reprise des tombes en état d'abandon. En effet, ce chantier nécessitera l'intervention d'engins mécaniques qui ne manqueront pas de dégrader les allées.

Comme d'autres communes, la Municipalité a décidé de solliciter tous les habitants, petits et grands, soucieux de la bonne tenue de ce lieu de mémoire pour contribuer avec le personnel technique, les élus et les volontaires à une journée « ensemble entretenons notre cimetière ».

Rendez vous au cimetière le samedi 14 octobre 2023 à partir de 9h pour la matinée, et à partir de 14h pour l'après-midi avec vos binettes, gants, seaux et autres matériels utiles au désherbage.

En cas de pluie ou de nécessité, le désherbage pourrait se poursuivre le samedi 21 octobre, aux mêmes horaires.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Le Maire
Christophe GUINOT

Infos diverses

Reprise de tombes au cimetière

La Mairie a publié le 18 avril dernier, la décision d'ouverture d'une procédure de reprise de 65 tombes en état d'abandon.

Le 20 juin : une réunion avec les ayants droit présents a permis de constater cet état.

A compter du 16 octobre prochain, les ayants droit disposeront d'un délai d'un an pour faire procéder à la remise en état de leur tombe.

Passé ce délai, (soit le 17 octobre 2024) la Mairie disposera des tombes non restaurées et fera procéder à leur enlèvement à ses frais.

Horaires d'accueil du relais postal des Océades à Bessines

du Lundi au Vendredi de 10h à 17h
le Samedi de 10h à 12h
Tél 05-49-32-13-21

Arrivée d'un cardiologue

Le docteur Gilles LAMBERT ouvre son cabinet dans le bâtiment communal de "l'ancienne poste", à compter du 9 octobre.
18 rue du Centre à Bessines
Prise de RDV : 05 49 40 80 11

Horaires d'hiver de la déchèterie de Bessines à partir du 30 octobre 2023

- Lundi de 13h à 16h50
- Mercredi de 13h à 16h50
- Vendredi de 13h à 16h50
- Samedi de 09h à 11h50 et de 13h à 16h50

Ticket Jeune

Le département a mis en place un ticket jeune d'une valeur de 20 euros pour les jeunes du CP à la 3e afin d'adhérer à une association proposant une activité culturelle, sportive, d'éducation de loisir ou d'initiation...

Se renseigner à la mairie ou sur le site monasso79.fr

Publication

Directeur de la publication :
Christophe GUINOT

Date de bouclage :
02 octobre 2023

Rédaction / conception :

Commission communication
composée de Marcel BOEUF,
Grégory PREUSS, Alain LUSSEAU,
Patricia BIZARD, Richard POUQUET
et Bérenger BILLEROT

Édition : Septembre/Octobre 2023

Tirage : 900 exemplaires
Imprimerie Nouvelle